

il en est de cette pratique routinière, comme de celle de nos praticiens qui sont dans l'habitude de purger constamment les malades auxquels ils ordonnent l'usage du lait, des eaux minérales et des sucres d'herbes ; or, il arrive souvent que ce moyen préparatoire, loin de produire l'effet qu'on en attend, dérange les fonctions de l'estomac, et empêche qu'on ne tire un parti avantageux du régime prescrit ; c'est absolument la même chose pour cette saignée de précaution. Il faudrait plutôt donner du sang à l'animal que de lui en tirer, puisqu'il s'agit de lui restituer des forces, à moins qu'il n'ait des tumeurs, ou qu'il ne s'agisse d'accumuler la graisse chez le bœuf, le mouton et le cochon destinés à la boucherie : cette évacuation faite à propos peut déterminer la cachexie graisseuse.

Nous en dirons autant de l'opinion qui a introduit l'usage des préparations antimoniales pour les chevaux au vert ; cet usage est parfaitement inutile, à moins que quelques maladies particulières n'en sollicitent l'emploi : lorsqu'ils paraissent dégoutés, quelques poudres de gentiane, ou d'une substance amère analogue, rétablissent l'appétit et les fonctions digestives.

Les plantes semées pour cet objet contribuent infiniment au succès du vert : c'est parmi les graminées et les légumineuses qu'il faut les choisir, en raison des animaux auxquels on les destine. L'orge qu'on sème en automne en certains endroits, pour la faire manger au printemps en vert, est fort utile aux vaches, surtout aux jeunes chevaux, lorsqu'ils ont été mis trop tôt à la nourriture sèche ; elle facilite singulièrement la dentition par le relâchement et l'humidité générale qu'il procure à toute la machine, et rend moins dangereux tous les accidents qui accompagnent et suivent la gourme, lorsque son emploi précède cette maladie ; mais tant que le vert d'orge est utile dans ce cas, autant il préjudicie aux autres animaux.

Un avantage inappréciable dont jouissent les animaux tout le temps qu'ils sont au vert, c'est de respirer le grand air, d'être dans l'état de nature, de ne prendre que l'exercice qu'ils veulent, de jouir d'une grande liberté dans tous leurs mouvements.

Mais en les remettant au régime sec, il faut observer les mêmes précautions : s'ils restaient un certain temps dans l'inaction, ils perdraient bientôt tout le fruit du vert ; si on les faisait passer tout à coup à un travail long et fatigant, ce serait un autre inconvénient ; il faut donc, dans les premiers jours qu'on fait sortir l'animal, le promener et le mettre un peu en haleine—(A continuer).

## REVUE DE LA SEMAINE

Dans le coup d'œil que M. J. Chantrel jectait dernièrement sur la situation de l'Europe, il disait : " L'horizon se rembrunit de plus en plus. La question de l'Herzégovine, loin de se dénouer, se complique. L'insurrection est loin d'être vaincue ; ..... la Serbie et le Monténégro paraissent si peu disposés à se tenir à l'écart de la lutte, que la Turquie se plaint vivement de leur attitude, et, pour achever de mettre les optimistes en déroute, voici que l'on croit remarquer un désaccord entre les grandes puissances qui se partageraient en deux camps : l'Angleterre, la France et la Russie d'un côté ; l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie de l'autre.

" Il n'y a point là de quoi se rassurer. L'insurrection de l'Herzégovine avait remis sur le tapis la question d'Orient ; la diplomatie, pendant quelques semaines, s'est crue assez forte pour l'ajourner encore une fois ; voilà qu'elle me-

nace d'aboutir à un immense conflit, même dans le monde occidental.

" Vraiment le vide produit par l'affaiblissement de la France est bien effrayant comme la France de 1820, cinq ans après la chute du premier Empire, faisant une autre figure que la France de 1875, cinq ans après la chute du second Empire, et comme, alors, son influence avait une autre efficacité pour maintenir la paix du monde.

" D'où vient la différence ? "

La différence vient d'une cause qu'il est bien facile d'indiquer ; c'est que la France n'était plus à la merci des parvenus qui s'occupent beaucoup plus de leurs intérêts personnels que ceux du pays. Louis XVIII était alors assis sur le trône des Bourbons, la Monarchie faisait son œuvre de réparation et de force ; à la paix intérieure il savait ajouter le respect des Etats voisins. Au besoin le poids de sa volonté comptait pour beaucoup dans l'équilibre européen.

Aujourd'hui la France, la vraie France monarchique et chrétienne ne se sent pas encore appuyée sur le roc solide de ses anciens rois, et les Etats de l'Europe n'ont jamais su faire de solide alliance qu'avec cette France là. Voilà pourquoi tout chancelle, tout lorsque même un honnête homme comme MacMahon veille sur ses destinées ; c'est Monseigneur le comte de Chambord dont nous avons déjà assez souvent entretenu nos lecteurs, mais dont nous aimons encore à parler aujourd'hui. Il semble que les difficultés des temps doivent nous faire penser à lui.

Il y avait cinquante ans le 29 septembre dernier la France et l'Europe entière accueillirent avec des transports de joie indicible, la nouvelle de la naissance d'un fils de France, de celui qui s'appelle aujourd'hui le comte de Chambord. Il n'est pas sans intérêt pour nous, fils de cette France que nous ne saurions oublier, de savoir l'impression produite, en 1820, par la naissance du duc de Bordeaux (c'est le titre qu'il portait d'abord). C'est un leçon d'histoire qui a son importance. Nous donnerons le récit si attachant de la naissance du comte de Chambord que nous extrayons de l'excellente *Histoire de la Restauration*, par Alfred Vernet :

" On attendait en ce moment avec une vive anxiété les couches de madame la duchesse de Berry. Plusieurs tentatives, qu'on a vu, avaient été faites par les révolutionnaires exaltés pour empêcher l'enfant qu'elle portait dans son sein, et que le duc de Berry avait annoncé sur son lit de mort, de naître à terme.

" Le parti libéral, étranger à ces indignes tentatives, désirait cependant que la branche aînée des Bourbons ne se perpétuât pas dans un héritier, la branche d'Orléans lui convenait mieux ; en outre, il ne se dissimulait pas ce que la naissance d'un prince apporterait de force au gouvernement et aux royalistes.

" En revanche, dans toutes les parties de la France catholique et monarchique, on pria pour obtenir la naissance de celui qui devait porter le nom du duc de Bordeaux. Il y eut une inexprimable émotion à Paris, — et cette émotion devait se répandre dans la France entière, lorsque le 29 septembre 1820 à 5 heures du matin, on entendit retentir le canon au milieu des ombres de la nuit. Bien des cœurs battirent jusqu'au treizième coup, qui annonçait que les prières étaient exaucées, les espérances réalisées, et la nuit du 29 septembre formait la blessure que la nuit du 12 février avait laissé ouverte au cœur de l'antique famille de nos rois.

" Les personnes qui habitaient la rue du Rivoli, incomm-